

Revue d'HISTOIRE MARITIME n° 14• 2011

Marine, État et Politique



LES RELATIONS AMBIGUES DE LA MARINE ET DE L'ACTION FRANÇAISE

L'Action française soutien et écho de la Marine

Outre le fait que la Marine a un représentant éminent à la tête de la Ligue d'Action française en la personne du vice-amiral Schwerer, elle occupe, dès le début du xx*siècle, une place à part dans les thématiques d'Action française et plus encore dans le cœur de Maurras, en raison de ses ascendances familiales et de son regret de n'avoir pu entrer à l'École navale*9. C'est sans doute cette place particulière qui explique l'admiration que portent à Maurras certains officiers de marine au début du siècle, ainsi le lieutenant de vaisseau Dupouey, officier à bord de la *République*, lorsqu'il lui écrit : « Autour de moi, je trouve de plus en plus de jeunes gens remplis d'un véritable dégoût pour ce régime de formules simplistes, d'effondrement spirituel. Ils ont trouvé chez vous la veine de la décence et de l'honneur national » ²⁰. Soucieuse de répondre à l'attente de ces marins déçus par le régime républicain, l'Action française développe alors un discours qui cristallise les ressentiments.

La rhétorique tenue par l'Action française au cours des années d'entre-deuxguerres se caractérise ainsi par une logique de dénonciation de la politique navale de la III^e République, assortie d'un discours catastrophiste sur les conséquences de cette incurie et associée à l'exaltation du rôle de la Marine. Comme le rappelle Pierre Varillon, « la III^e République a presque toujours nourri un écrasant mépris pour la marine. Notre histoire maritime depuis 1870, n'est qu'une suite de tâtonnements, d'abdications, de sottises »²³. Ce

On observe cette proximité sensible dans la dédicace de L'Action françoise et la religion catholique « à l'héroique mémoire de l'enseigne de vaisseau Jean Gabolde, catholique fervent, patriote d'Action française qui, passionné pour son devoir, recueillit une mort sublime à Toulon, le 25 septembre 1911, dans la catastrophe de la Liberté, en se portant à l'aide du cuirassé en feu », ou dans la célébration du destin tragique du lleutenant de vaisseau du Plessis de Grenédan par la Ligue, dix ans après. Voir Charles Maurras, L'Action française et la religion cotholique, repris dans Charles Maurras, La Démocratie religieuse, Paris, Nouvelle librairie nationale, coll. « L'œuvre de Charles Maurras », vol. II., 1921, p. 411; J.L.B., « Du Plessis de Grenédan et le Dismude », Almanach de l'Action françoise, 1925, p. 65-68. Il est vrai que ce dernier collabore à la Revue universelle d'Henri Massis au début des années 1920 : cf. Jean du Plessis de Grenédan, « La marine française après la guerre », La Revue universelle, 1921, p. 299-325, 440-450 et 721-740.

²⁰ Cité dans Eugen Weber, L'Action française, Paris, Fayard, 1985, p. 107.

²¹ Pierre Varillon, Sacrifiera-t-on la marine française ?, Paris, Les Éditions de France, 1937, p. 5.

mépris serait illustré par l'attitude de « l'affreux Pelletan de sinistre mémoire, véritable fossoyeur de la marine française en ces tristes années où le guignol politique lui en avait confié le soin » ²². La figure de ce dernier est essentielle dans la mythologie l'Action française car elle fonctionne après la première guerre mondiale comme la preuve de l'impossibilité de reconstruire une Marine digne de ce nom en régime républicain. Ainsi l'amiral Schwerer affirme-t-il que :

l'arrivée au pouvoir d'un ministre destructeur ne devait pas seulement arrêter net notre renaissance navale en suspendant les constructions et en diminuant par suite notre puissance matérielle. Elle allait aussi atteindre profondément nos forces morales en ruinant l'esprit de discipline des équipages, en encourageant la délation et en affaiblissant chez les officiers, par favoritisme éhonté, cette qualité primordiale, le caractère ²⁵.

En effet, plus que n'importe quel régime, la République serait néfaste à la Marine, qui est par excellence « chose royale », en ce qu'elle réclame une continuité que seul le roi peut offrir : « Répétons-le : tous les problèmes maritimes postulent la continuité dans l'effort. Le moindre temps d'arrêt, en compromettant le résultat final, risque d'annuler ceux qu'on a déjà accomplis » 24. Ce n'est donc pas le moindre des paradoxes de voir les différents titulaires du fauteuil de Colbert rencontrer l'indulgence de l'Action française. Le fait qu'une des figures emblématiques de la République radicale, en la personne de Georges Leygues, soit en charge des destinées de la Marine pendant toute une partie de l'entre-deux-guerres et que celle-ci s'en accommode fort bien, ne constitue ainsi nullement une preuve d'une quelconque allergie de ses officiers aux thématiques d'Action française. Au moment de la mort du ministre, le journal de Maurras couvre d'ailleurs l'événement avec minutie et s'abstient de toute critique contre un homme mort en service, à la barre de la Marine 25. Flatterie envers un corps dont il sait qu'il appréciait le ministre dévoué, ou réelle admiration, il n'en demeure pas moins que l'Action française, toujours prompte à dénoncer le personnel politique de la IIIe République, se montre en la circonstance bien circonspecte.

Il est vrai que certains marins sont convaincus d'avoir en lui le représentant d'un radicalisme autoritaire qui a permis à partir de novembre 1925, s'il ne l'a

98

²² P. Varillon, « Les souvenirs maritimes de l'Amiral Schwerer », L'Action française, 22 juin 1933, p. 3, et Sacrifiera-t-on la marine française?, op. cit., p. 5-6.

²³ Amiral Schwerer, « Une grande victime du régime : la marine française », Almanoch de l'Action française, 1925, p. 58-60.

de contester le bien-fondé du discours volontiers catastrophiste de l'Action française, c'est notamment parce qu'il sert leurs intérêts. Dans la logique de défense des budgets de l'arme navale que l'on croit menacée, notamment par les nouveaux équilibres entre les armées, au moment où les menaces allemande et italienne se font de plus en plus précises, le maintien d'un discours de la déploration ne peut que servir le vote de tranches de plus en plus élevées dont témoignent celles des années 1938, 1938 bis et 1938 C.

Dans une autre logique, l'Action française joue volontiers des obsessions du haut commandement de l'entre-deux guerres concernant la menace communiste, en ressuscitant la vieille antienne du complot³⁵. C'est ainsi que, lors des accidents au cours desquels s'abiment un certain nombre de bâtiments de commerce en 1933, l'Action fiançaise, après avoir mis en cause les responsables républicains³⁶, défend ouvertement la théorie d'un complot communiste, étant entendu qu'à bord des bâtiments, « il y a beaucoup de produits incendiaires et [que] les révolutionnaires ont toujours cultivé la science chimique » ³⁷. Lorsque les accidents perdurent sans que les preuves d'un sabotage aient pu être trouvées, il est toujours temps de changer l'angle d'attaque et de revenir aux valeurs sûres de l'incurie républicaine ³⁸.

 Les chroniqueurs de l'Action française mettent enfin en valeur une thématique chère aux cœurs des marins et de l'opinion publique dans les années d'entredeux-guerres: le rôle essentiel de la Marine dans la défense de l'Empire³⁹. Cette

³⁵ Cette perspective n'a d'ailleurs rien d'infondée comme en témoignent les directives venues du Moscou qui voient dans les équipages de la marine de guerre et de commerce un terreau favorable au développement de l'action communiste et ce au lendemain des événements de la Mer Noire qui ont réveillé la hantise des mutinerles au sein des officiers de marine. Cette hantise explique sans doute la présence d'officiers de marine au sein des réseaux Corvignolles dans lesqueis le capitaine de frégate Labat, chef du 2° bureau à Toulon, sert de porte d'entrée pour certains marins. Voir Paul et Marie-Catherine Villatoux, La Guerre et l'action psychologique en France (1945-1960), Paris, Les Indes savantes, 2004, p. 81

^{36 «} Ces incendies de navires français sont trop fréquents, trop périodiquement constants pour relever de la simple incurie. Je pense qu'ils relèvent de la baraterie, d'une forme nouvelle de la baraterie, qu'une enquête sérieuse permettrait de déceler. Mais là, comme dans le cas Doumer, on ne cherchera pas, parce que l'on aura peur de trouver ». Voir Léon Daudet, « Les deux équipes se valent », L'Action française, 7 janvier 1933, p. 1.

³⁷ Amital Schwerer, « Réflexions sur l'incendie de l'Atlantique », L'Action française, 21 janvier 1933, p. 2.

³⁸ Comme le rappelle Pierre Varillon à la suite de la perte du Nicolas Paquet, qui suit les incendies du Georges Philippe et de l'Atlantique, et l'échouage de l'Aramis en Indochine, la crise du matériel est liée à une crise du personnel dont la République est responsable par sa tentative de démantèlement de l'inscription maritime : voir Pierre Varillon, « La grande pitié de notre marine marchande, La perte du Nicolas Paquet », L'Action françoise, 10 juillet 1933, p. 1-2.

³⁹ C'estainsi qu'une des missions que François Piétri assigne à la Marine est celle de « gardienne et messagère de l'Empire » : cf. françois Piétri, La france et la mer, op. cft., p. 164-169 ;

célébration peut sembler paradoxale tant elle apparaît incompatible avec la pensée de Maurras pour qui la conquête coloniale fait perdre de vue le principal, c'est-à-dire les enjeux européens. Mais, comme le souligne Marc Michel, dans les années 1920, « Maurras n'est plus alors qu'une voix dans le désert », avant de rappeler le « prosélytisme impérial » de l'Action française à partir des années 1930⁴⁰. C'est la raison pour laquelle son quotidien commémore la mémoire des marins colonisateurs ⁴² et dénonce ceux qui » convoitent ardemment, ouvertement, nos colonies [et qui] ont besoin, préalablement, de se débarrasser de la marine française « ⁴². Cette même obsession impériale s'observe dans les coursives de l'École navale où les noms des parrains de promotion honorent les mémoires de Pierre Savorgnan de Brazza en 1937 et de Francis Garnier en 1938.

Si l'Action française est si populaire dans les carrés — outre le fait que les bâtiments bénéficient d'un abonnement gratuit — ce n'est pas seulement parce qu'elle initie des thèmes qui emportent l'adhésion des marins, mais aussi parce qu'elle est leur chambre d'échos. Les thématiques de la Marine, gardienne de l'Empire, « chose royale », sont aussi celles que l'on retrouve dans le manuel de Joannès Tramond, qui sert de base à l'enseignement de l'histoire à l'École navale dans les années d'entre-deux-guerres. Cette pensée est relayée par les journalistes d'Action française dont les articles sont, de l'avis même de ceux qui n'en partagent pas les idées, remarquablement bien informés⁴⁸. Ils le sont d'autant plus qu'ils sont l'œuvre, pour les années 1920 et jusqu'en 1931, de Jacques Monlaü, ancien officier de marine grièvement blessé au cours de la première guerre mondiale, à qui l'amiral Schwerer offre la chronique maritime de l'Action française⁴⁴.

Dans les années 1930, il est remplacé par Jean Gautreau qui, sous le pseudonyme de « Captain John Frog », propose dans sa chronique une défense inconditionnelle d'une marine d'escadre, teintée d'une anglophobie non dénoée d'une certaine admiration pour la Royal Navy. Il est épaulé par Pierre Varillon, directeur de la page littéraire de l'Action française, qui se réserve périodiquement

102

⁴⁰ Marc Michel, « La colonisation », dans Jean-François Sirinelli, Histoire des droites en France, I. III, Sensibilités, Paris, Gallimard, 1992, p. 139-140 et 146.

Delebecque, « À la mémoire du commandant Rivière », l'Action française, 19 mai 1933, p. 1-2.

⁴² Captain John Frog, « Revue semi-mensuelle de la flotte française et de ses rivales par un Irançais de l'Angleterre », L'Action française, 25 avril 1933, p. 5. On retrouve cette thématique de manière récurrente sous la plume de Jean Gautreau comme en témoigne l'article « Où va la France ? Où vont nos colonies ? », L'Action française, 10 juillet 1936, p. 5.

⁴³ L'amiral Museller évoque ainsi leurs « articles maritimes techniques d'ailleurs fort blen rédigés » : cf. Amiral Museller, Marine et résistance, ap. cit., p. 39.

⁴⁴ Vice-amiral Schwerer, « Jacques Monlaü », L'Action françoise, 25 novembre 1931, p. 3.

de maintenir intacte la stricte et ancienne discipline sans laquelle nos forces maritimes seraient hors d'état de servir le Pays et la République. [...] C'est par la neutralité politique, par la stricte observance des lois et des tèglements, par la dignité de sa vie; que le personnel militaire conservera l'unanime considération qui lui est due, et qu'on ne lui a d'ailleurs jamais marchandée 53.

Si cette note circulaire est avant tout un rappel qui s'adresse à tous les fonctionnaires, l'insistance dont fait preuve le ministre laisse à penser que cette neutralité n'a pas toujours été respectée chez les officiers de marine. L'apolitisme revendiqué après la guerre ne doit ainsi pas faire illusion et on est en droit de se demander ce qu'il recouvre quand un amiral Auphan affirme, au mépris du bon sens : « Marin, je n'ai, comme les autres, jamais fait de politique et me suis borné, comme eux, à essayer d'accomplir ma tâche le moins mal possible aux divers postes où la carrière m'avait appelé, y compris celui de ministre «34.

Comment en effet admettre un tel présupposé d'apolitisme lorsqu'à la veille de la guerre, l'amiral Lacaze, ancien ministre de la Marine, ancien vice-président du Conseil supérieur de la Marine, représentant de la Marine à la Société des nations dans les années 1920, vient baptiser le canot de sauvetage d'Étel du nom d'un de ses camarades et collaborateurs de la première guerre mondiale, Vice-Amiral Schwerer ? Même si les qualités de marin de l'amiral Schwerer sont reconnues de tous 56, on peut s'étonner de voir la Marine de la République rendre publiquement hommage à celui qui affirmait à la commission d'enquête chargée de rechercher les causes et les origines des événements du 6 février 1934:

Notre but, c'est de flanquer la République par terre, car nous estimons que le régime républicain conduir à la ruine et à la mort. Nous trouvons très naturel qu'on ait une autre opinion, mais c'est la nôtre. Par conséquent, notre but est de renverser la République et de ramener la monarchie⁵⁷.

⁵³ Lettre circulaire du Ministre de la Marine, nº 564 Cab. 7 juillet 1936. On notera que le mot « République » a été barré dans l'exemplaire conservé au SHD/Marine, qui provient de la section aéronautique navale de la III Région maritime.

⁵⁴ Amiral Auphan, Mensonges et vérité. Essul sur la France, Paris, Éditions Sell, 1949, p. 5.

⁵⁵ On consultera notamment le compte rendu qui en est fait et les extraits du discours de l'amiral Lacaze dans « Baptême du Vice-Annial-Schwerer à Étel, le 1" juillet 1939 », Annales du souvetage maritime, 2" semestre 1939, p. 101-102.

⁵⁶ C'est ainsi que les représentants de la Marine suivent l'enterrement du vice-amiral et non celui du chef de la Ligue d'Action française, ce que montre assez clairement Le Maniteur de la Flotte qui ne fait aucune allusion à la carrière de l'amiral Schwerer après son départ de la Marine : cf. R. M., « Mort du vice amiral Antoine Schwerer», Le Maniteur de la Flotte, 5 novembre 1936, p. 1, et X, « Les obsèques de M. le vice-amiral Schwerer » suivi du discours du contre-amiral Richard, Le Maniteur de la Flotte, 12 novembre 1936, p. 3.

⁵⁷ Cité dans Serge Berstein, Le 6 février 1934, Paris, Julliard, 1975, p. 69.